

Image not found or type unknown



Interdiction d'alcool dans une association

Par **papyves**, le **09/11/2012 à 15:09**

Bonjour,
Au sein d'une association loi 1901, nous voudrions interdire la vente et consommation d'alcool fort ceci afin de nous couvrir en cas de non respect de cette interdiction et d'accidents de la circulation ou autre.
Merci